

Procès-verbal de la réunion de pré-soumission

DATE ET HEURE	19 Janvier 2021 à 15h00mn
PASSATION DE MARCHÉ N°	DP/QCBS/MCA-M/LG-06/Compact
LIEU	Par webinaire
ENTITE	Agence MCA-Morocco
INTITULE DU PROJET	Assistance technique dans la réalisation de deux études, en deux lots : • Lot 1 : Assistance technique de MCA-Morocco dans la réalisation d'une étude sur l'indivision immobilière. • Lot 2 : Assistance technique de MCA-Morocco dans la réalisation d'une étude sur la superficie minimum d'exploitation.

1^{ère} partie - Présentation de l'Appel d'offres

L'Agence MCA-Morocco a organisé, le **19 Janvier 2021 à 15h00mn**, une réunion d'information afin de présenter le contenu de la demande de propositions n° **DP/QCBS/MCA-M/LG-06/Compact** et apporter des clarifications sur les aspects techniques, de passation de marchés et fiscaux, aux soumissionnaires potentiellement intéressés par cette demande de propositions (DP).

M. Zakaria Sebbar, Responsable de la « Passation de Marchés » de l'Agence MCA-Morocco, a ouvert la séance avec une brève présentation d'usage et une explication des objectifs de la réunion, avant de passer la parole à M. Mohamed EL Mehdi Laaz, Responsable du Projet « Gouvernance du Foncier » à l'Agence MCA-Morocco. Ce dernier a exposé brièvement le cadre général de la prestation objet de la réunion et a passé en revue les détails y afférents ainsi que ses objectifs, consistance, durée, livrables et équipes à mobiliser par le prestataire.

Mme. Carole Ravojarison, Senior Procurement Specialist du Procurement Agent de l'Agence MCA-Morocco, a présenté le processus de passation des marchés selon les procédures de MCC. Elle a également insisté sur les éléments suivants :

- Seule une soumission par voie électronique est acceptée ;
- Les indemnités journalières et les indemnités de déplacement à l'intérieur du pays seront prises en compte dans le prix total du contrat ;
- Les consultants peuvent soumissionner pour l'un ou les deux lots, objet de cette DP.

M. Zakaria Sebbar a présenté les dispositions fiscales propres aux procédures de MCC à prendre en considération par les soumissionnaires qui comptent soumettre leurs propositions.

Les démarches nécessaires pour la partie fiscale sont les suivantes :

- Les prestations financées dans le cadre de l'Accord du Compact II sont exonérées de la taxe sur la valeur ajoutée et des droits à l'importation.
- Pour pouvoir facturer en Hors-Taxes, la demande d'achat en exonération de la TVA /franchise douanière est déposée par l'Agence MCA-Morocco auprès de l'administration compétente.

- La demande d'exonération de la TVA/franchise douanière se fait sur la base des factures pro-forma fournies par le fournisseur à l'Agence MCA-Morocco, après la signature du contrat.
- Une attestation d'achat en exonération de la TVA/ franchise douanière est fournie par l'administration compétente.
- En application de l'article 103 du Code Général des Impôts : les prestataires non-résidents ayant désigné un représentant fiscal au Maroc, ou prestataires établis au Maroc, ayant supporté la TVA au nom de leur sous-traitants, peuvent formuler une demande de remboursement du crédit de TVA, auprès du service local des Impôts à la fin de chaque trimestre de l'année civile au titre des opérations réalisées au cours du ou des trimestres écoulés.
- L'Agence MCA-Morocco procèdera à une retenue à la source de l'impôt sur les sociétés (IS) de 10% sur tous les montants bruts réglés (HT), en contrepartie de prestations de services, en faveur des non-résidents.
- Pour tous les impôts sur les bénéfices prélevés, les non-résidents concernés recevront du gouvernement du Maroc, à leur demande, la preuve de paiement pour leur éviter la double imposition.
- La proposition financière doit inclure tous les coûts, les prix, les frais, y compris toutes les taxes payées au Maroc, ainsi que tous les droits et taxes payés dans le pays d'origine, y compris les droits de douane et autres prélèvements que le consultant est susceptible de subir.
- Cette proposition ne devra pas inclure les montants de la TVA, ainsi que les droits de douanes au Maroc, quand ils existent, et pour lesquels les fournisseurs recevront des attestations d'exonération et des franchises douanières.

La présentation PowerPoint exposée lors de la réunion et détaillant chaque partie (technique, passation des marchés et dispositions fiscales) est jointe à ce procès-verbal (Annexe II).

Les questions posées et les réponses seront présentées au niveau de la 2^{ème} partie de ce rapport.

2^{ème} partie – Questions/Réponses

Q1 : Est-ce qu'un consultant peut soumissionner dans les deux lots ?

R1 : Un consultant peut soumissionner pour un ou pour les deux lots.

Q2 : Est-ce qu'on peut soumissionner par le même expert dans les deux lots ?

R2 : Comme il s'agit de deux lots, on prévoit deux contrats séparés, et tout dépend de la répartition des experts par tâche et par niveau d'effort. La proposition d'un seul expert est permise s'il n'y a pas de chevauchement entre les tâches dont il aura la charge pour les deux lots. Sinon, la proposition d'un expert pour chacune des tâches pour les deux lots est recommandée.

Q3 : Est-ce que vous pouvez nous communiquer le budget prévisionnel prévu pour cet appel d'offres?

R3 : Etant donné que pour la présente DP, c'est le niveau d'effort qui est publié, le budget ne peut pas être donné comme stipulé dans la Clause IS 12.2.C.de la DP :

« La DP peut fournir le budget prévisionnel ou le niveau estimatif des efforts à consentir par le personnel clé, mais jamais les deux. Le budget prévisionnel ou le nombre de personne-mois estimatif du personnel professionnel clé prévu pour l'exécution de la mission peut être précisé dans les DPDP. Toutefois, l'évaluation de la Proposition doit être basée sur le prix et le nombre de personne-mois estimatif fournis par le Consultant dans sa Proposition ».

Q4 : Peut-on avoir une idée sur l'effectif des participants aux focus groupes et aux voyages à l'étranger ?

R4 : Pour les focus groupe à réaliser dans les 4 régions prévues dans le cadre de l'enquête socio-économique du lot1, les cabinets ont le libre choix de proposer la meilleure composition en termes de participants, tout en respectant un échantillon représentatif de l'ensemble des catégories de la population cible (propriétaires en indivision, institutionnels et professionnels).

Pour les voyages à l'étranger, c'est bien précisé au niveau de la DP que les participants qui font partie de l'Agence de MCA-Morocco seront pris en charge par ladite Agence. Par contre, les personnes relevant du consultant qui vont accompagner ces groupes, seront pris en charge par ces consultants. Toutefois, il y a lieu de préciser que le consultant est tenu de préparer le programme des voyages et d'en dresser le rapport de la mission.

Q5 : Est-ce que la tâche optionnelle doit être intégrée dans la proposition ?

R5 : Il est clairement mis dans la DP que la proposition doit intégrer les deux tâches : tâches de base et tâche optionnelle (pour chaque lot) et en préciser le budget estimé pour chacune des deux natures de tâches.

Annexe I : Fiche de présence

Annexe II : Présentation (en Powerpoint)

Annexe I : Fiche de présence
REUNION DE PRE-SOUSSION

DP N° : DP/QCBS/MCA-M/LG-06/Compact

Intitulé : Assistance technique dans la réalisation de deux études, en deux lots :

- Lot 1 : Assistance technique de MCA-Morocco dans la réalisation d'une étude sur l'indivision immobilière.
- Lot 2 : Assistance technique de MCA-Morocco dans la réalisation d'une étude sur la superficie minimum d'exploitation.

Entité : Agence MCA-Morocco

Lieu : Webinaire

Date : 19 Janvier 2021 à 15h00mn

NOM	TITRE	ORGANISME	ADRESSE ELECTRONIQUE	SIGNATURE
Taril El Asri	Directeur du Projet Gouvernance du Foncier	Agence MCA-Morocco	-	Par webinaire
Mohamed EL Mehdi Laaz	Responsable du Projet Gouvernance du Foncier	Agence MCA-Morocco	-	Par webinaire
Zakaria Sebbar	Responsable Passation de Marchés	Agence MCA-Morocco	-	Par webinaire
Carole Ravoajarison	Senior Procurement Specialist	PA-Agence MCA-Morocco	-	Par webinaire
Nazha Talmi	Procurement Specialist	PA-Agence MCA-Morocco	-	Par webinaire
Ettahar.Elassaoui	CID		Ettahar.elassaoui@gmail.com	Par webinaire
Yusra Belouarrat	SIS Consultants		ybisconsultants@gmail.com	Par webinaire
Mustapha Abderrafik	Direction de la stratégie et Statistiques du MAPMDREF	MAPMDREF	m.abderrafik2@gmail.com	Par webinaire
Abdellah El Ferradi	Agriconsulting Europe SA		A.ELFERRADI@agricosulting-ma.com	Par webinaire
Saida Boudwaya				Par webinaire
Azzouz Jakhjoukhi				Par webinaire